



COMITÉ DE MOBILITÉ

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion: Le mardi 11 mai 2021 **Heure:** 13h30 **Lieu:** Google Meet

Étaient présents: M. Pierre Lessard-Blais, maire d'arrondissement (président du comité)
Mme Suzie Miron, conseillère de Tétéreaultville
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère de Louis-Riel
Représentant-es du Bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)
Représentant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
Représentante de Tandem
(15 personnes) Représentant de Solidarité Mercier-Est (SME)
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)
Représentant-es de la Division des communications de l'arrondissement
Représentant de l'escouade mobilité

Distribué: Aux membres du comité
À la Direction de l'arrondissement
Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Le SPVM demande l'ajout d'un point concernant l'école Sainte-Jeanne-D'Arc. SME demande l'ajout d'un point concernant le parc Carlos d'Alcantara La conseillère de Louis-Riel demande l'ajout d'un point concernant l'avenue Ernest-Lavigne.	N/A
2. Lecture et approbation des comptes rendus des séances du 9 mars 2021 et du 13 avril 2021		N/A
3. Navette Longue Pointe	La STM nous présente son projet de navette pour desservir certains secteurs d'emploi qui seront affectés lors des travaux du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine. La navette aidera à assurer la correspondance entre les navetteurs de la Rive-Sud et les entreprises du secteur Longue-Pointe. La navette assurera la connexion entre les stations de métro Langelier et Radisson, l'Institut universitaire de santé mentale de Montréal, l'entrepôt de la SAQ, les bureaux du MTQ et la base militaire. La navette est prévue pour une durée de trois ans, qui pourrait être	

	<p>redéfinie au cours de l'opération pour bonifier l'offre au besoin. La STM offrira le service aux heures de pointe AM et PM, en semaine seulement. La très grande majorité du trajet est déjà desservie par le transport en commun, mise à part la portion de Langelier, entre Pierre-De Coubertin et Hochelaga. La conseillère de Tétéreaultville demande si l'autobus effectuera un temps d'arrêt sur la rue Sherbrooke, à la station Radisson, ou si l'autobus roulera en boucle. La STM dit qu'il y aura un temps d'arrêt entre les parcours, qui se fera sur la rue Sherbrooke, comme c'est présentement le cas pour le circuit 444. La conseillère de Tétéreaultville demande aussi si la navette sera accessible à la population générale ou si elle sera réservée aux travailleurs. La STM répond que la navette sera disponible pour la population générale. Le bureau des élus demande si un plan de communication conjoint avec l'arrondissement est prévu. La STM à déjà prévu collaborer avec l'ARTM et souhaite émettre un communiqué conjoint avec l'arrondissement.</p>	
<p>4. Demande de fermeture d'accès de ruelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès nord (Dubuisson, Bossuet, Ontario, Rougemont) - Accès sud-ouest (Honoré-Beaugrand, Tellier, Beurivage, Ontario) - Accès sud-ouest (Mousseau, Hochelaga, Joffre, Souigny) - Accès nord-est (Mousseau, Sherbrooke, Joffre, Teck) - Accès nord-ouest (Théodore, La Fontaine, Saint-Clément, Adam) - Accès nord-est (Leclair, La Fontaine, Théodore, Adam) 	<p>L'ensemble des demandes provient de citoyens qui se plaignent du trop grand nombre de voitures transitant dans leur ruelle, à l'exception des deux demandes de ruelles bordées par la rue Théodore.</p> <p>La DÉT est favorable aux fermetures d'entrées de ruelles demandées par les citoyens.</p> <p>Pour les deux ruelles menant à la rue Théodore, la DÉT demande la fermeture de ces accès afin de sécuriser au maximum les abords de l'école Saint-Clément avec le réaménagement prévu.</p> <p>La conseillère de Louis-Riel demande quels sont les critères pour effectuer une telle fermeture lors de demandes de citoyens. La DÉT répond que chaque demande est évaluée en fonction de son milieu pour conserver les accès aux stationnements arrières. Il est aussi nécessaire de conserver les accès pour les commerces et les utilités publiques, comme Bell et Hydro-Québec. Dans certains cas pour les aménagements de ruelles vertes, afin de faire des aménagements plus ambitieux, nous proposons la fermeture d'accès.</p>	<p>Aller de l'avant avec les fermetures</p>
<p>5. Marché public Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve</p>	<p>La CCHM désire répéter l'expérience de l'an passé avec le marché public. Cette année, nous visons une mouture différente où la largeur de la chaussée serait réduite, mais la rue ne serait pas fermée à la circulation. Afin de maximiser l'espace disponible pour le marché, un léger réaménagement des voies sera effectué. La cuisine collective vise à être en opération pour la dernière semaine de mai. Pour ce faire, le stationnement devra être retiré sur le tronçon de la rue Adam entre les rues Joliette et De Chambly.</p>	<p>Aller de l'avant avec les aménagements</p>
<p>6. Dos d'âne</p>	<p>La DÉT mentionne que le contrat de 2020 reprendra au début du mois de juin. Nous avons, à la fin de l'année 2020, effectué la moitié de la liste. Les quantités sur le terrain sont légèrement</p>	

	<p>au-dessus de celles estimées. Il faudra peut-être reporter un tronçon à la liste des dos d'âne de 2021.</p> <p>La conseillère de Tétreaultville demande si nous allons avoir les fonds et le temps pour réaliser les tronçons retirés de la liste en cours.</p> <p>La DÉT répond que nous avons les fonds et que l'appel d'offres pour 2021 est déjà en cours de rédaction.</p>	
7. Vitesse rue Radisson	<p>Des citoyens qui habitent la rue Radisson se sont rendus au conseil d'arrondissement pour mentionner que depuis la modification du temps du feu de circulation à l'intersection de la rue Radisson et du boulevard des Galeries-d'Anjou, il y avait de nombreux excès de vitesse. Le changement a été effectué le 22 février 2021 et consiste à une mise aux normes du feu de circulation. Ultérieurement, les piétons avaient un passage exclusif qui leur était réservé en direction nord-sud. Maintenant, ils peuvent circuler en même temps que les automobilistes puisqu'il n'y a pas de conflit. De plus, les décomptes numériques pour piétons ont été intégrés à l'intersection. En effectuant la mise aux normes, le temps de traversée pour les piétons a pu être augmenté. En tout et partout, le cycle complet fait 70 secondes comme ce l'était avant. La DÉT mentionne que des comptages véhiculaires et de vitesse sont en cours afin de déterminer les actions à prendre au besoin.</p> <p>La conseillère de Louis-Riel spécifie que le regroupement des citoyens a envoyé un communiqué aux journaux et que l'arrondissement devra communiquer les actions prises aux citoyens. La conseillère stipule aussi que les citoyens se mobilisent depuis longtemps pour que leur rue soit apaisée.</p> <p>Le bureau des élus propose de faire un communiqué suite au prochain comité de mobilité, lorsque les données seront disponibles et que l'arrondissement sera en mesure de proposer des pistes de solution.</p>	<p>Le bureau des élus propose de faire un communiqué suite à un prochain comité de mobilité, lorsque les données seront disponibles et que l'arrondissement sera en mesure de proposer des pistes de solution.</p>
8. Voie cyclable sur la rue Contrecœur	<p>Un citoyen a demandé, lors du conseil municipal du mois d'avril, s'il était possible de modifier la configuration de la rue Contrecœur, au nord de la rue Sherbrooke, afin de retirer le mail central en marquage pour implanter une voie cyclable.</p> <p>La DÉT répond que l'implantation d'une voie cyclable n'est pas possible sans retirer du stationnement sur la rue Contrecœur puisque la largeur de la rue ne le permet pas. Cependant, une voie cyclable est prévue hors-rue, dans l'axe de la rue Contrecœur. La Direction de la mobilité au central est responsable de ce dossier.</p>	
10. (Ajout) Parc Carlos D'Alcantara (par Solidarité Mercier-Est)	<p>SME mentionne que des citoyens ont signalé qu'il y a plusieurs incivilités, dont des virages en U, face à l'allée Norman-Mc-Laren, surtout la fin de semaine.</p> <p>La conseillère de Tétreaultville mentionne qu'un projet est prévu à cet endroit et qu'ils sont dans l'attente de l'autorisation de la</p>	<p>Un retour est prévu en juin pour proposer des solutions à la problématique.</p>

	<p>Ville-centre. Elle mentionne aussi qu'il y a beaucoup de citoyens qui traversent la rue, un peu plus bas.</p> <p>Le SPVM prend le tout en note.</p>	
<p>11. (Ajout) circulation problématique, rue Ernest-Lavigne (par la conseillère de Louis-Riel)</p>	<p>Mme Boivin-Roy mentionne que plusieurs automobilistes font des virages en U, à l'intersection des rues Migneault et Ernest-Lavigne. Il semblerait que la signalisation de cul-de-sac ne soit pas suffisante. La DÉT propose d'installer une caméra pour déterminer les meilleures mesures à prendre.</p>	<p>Retour prévu en juin avec des propositions pour remédier à la situation.</p>